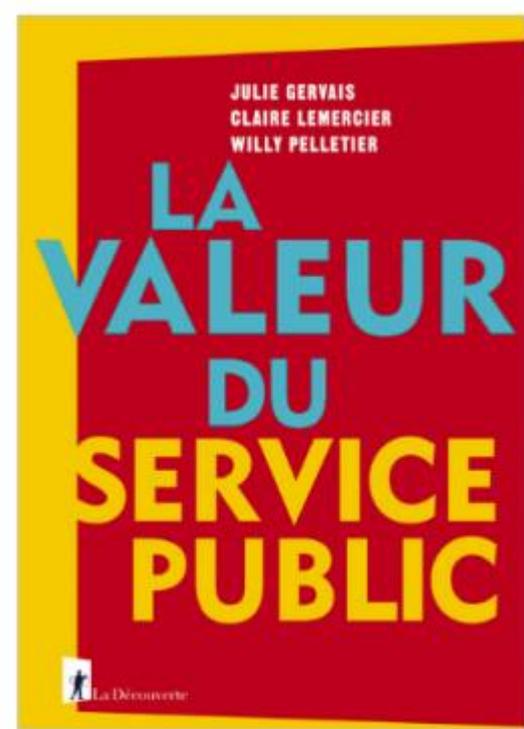




Table ronde « Que faire de l'État ? »



À venir en septembre 2024 aux éditions Amsterdam :
La haine des fonctionnaires

Claire Lemerrier - Contact : claire.lemercier@sciencespo.fr

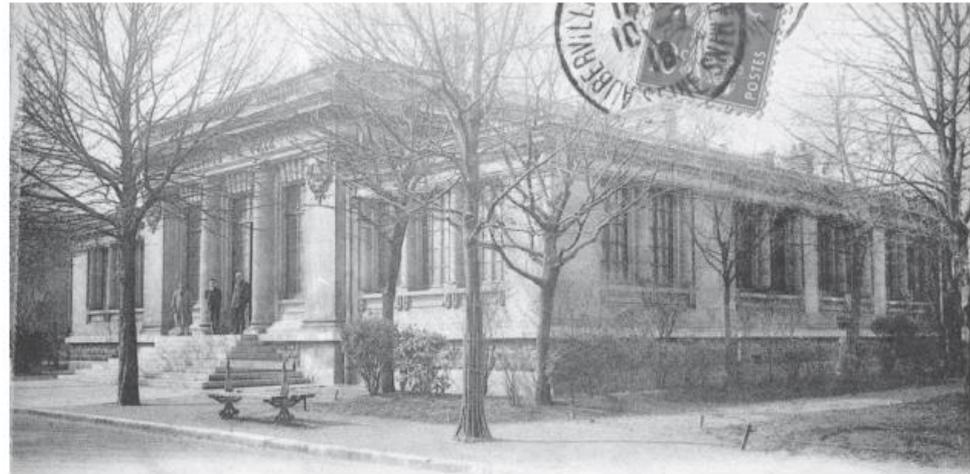
1. LA DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS EN FRANCE

Depuis les années 1980 : disparition ou non-apparition des services publics de proximité

- En zone rurale
- Mais aussi dans les quartiers populaires et les DOM-TOM

En 1880, Georges Vacher de Lapouge, ancien juge, écrit : « Grâce aux chemins de fer, à la poste, au télégraphe, les communications sont plus rapides [...]. À ce point de vue un tribunal unique par département suffirait. »

Soyons modernes, éloignons les services publics des usagers : première édition.



Le tribunal d'instance d'Aubervilliers
(fermé plusieurs mois fin 2017)

1. LA DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS EN FRANCE

NB : dans les autres pays, c'est pareil ou pire

NB : le Nouveau management public n'est pas venu de l'extérieur (Europe, ÉU ou autres) mais est d'emblée international (dont des Français)

2001 – LOLF – Loi organique relative aux lois de finances

2007 – RGPP – Révision générale des politiques publiques

2012 – MAP – Modernisation de l'action publique

2019 – Loi de transformation de la fonction publique

- Gestion « à l'indicateur » -> bureaucratisation
- Baisses d'effectifs mais surtout recours aux contractuels et externalisation (du nettoyage aux cabinets de conseil)
- Casse du dialogue social et de la promotion sociale des fonctionnaires
- Dématérialisation à marche forcée

1. LA DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS EN FRANCE

Injonctions contradictoires

- Faire des économies/du rentable
vs. accueillir tout le monde/bien faire
 - « Sortir de sa zone de confort » vs.
valeur d'expériences spécifiques
 - Le métier, le territoire, le collectif
- « 80% des répondants touchés par un sentiment d'absurdité »
(enquête Nos services publics, 2021)

Les résultats de cette enquête révèlent un mal-être profond : alors que la grande majorité déclare avoir rejoint le service public pour servir l'intérêt général (68 % des sondés), la quasi-totalité (97 %) des répondants s'est déjà dit au moins une fois dans un cadre professionnel : "c'est absurde... ou si cela a un sens ce n'est pas celui pour lequel je me suis engagé". **80 % des répondants déclarent même être confrontés "régulièrement" ou "très fréquemment" à ce sentiment d'absurdité dans l'exercice de leur travail.** La fréquence de ce sentiment croît légèrement avec l'âge des enquêtés.

Plus de 3000 témoignages écrits ont été recueillis, dans lesquels les agents nous expliquent, parfois longuement, ce qui provoque chez eux la perte de sens. Ils mettent en avant le manque de moyens, un défaut de vision, l'impression de servir un intérêt particulier plus que l'intérêt général, le poids de la structure ou de la hiérarchie ainsi que le manque de reconnaissance. Ces motifs s'entrecroisent et se recourent fréquemment.

<https://nosservicespublics.fr/perde-de-sens>



1. LA DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS EN FRANCE

La dématérialisation redouble les autres inégalités

Une Caisse d'allocations familiales en juillet 2016. Comme souvent, personne dans l'« espace rendez-vous » – pour y accéder, il faut être enregistré dans la base, un agent de sécurité vérifie. Beaucoup d'usagers en attente pour l'« espace libre service » (photos Clara Deville)



1. LA DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS EN FRANCE

La dématérialisation redouble les autres inégalités

Des services publics pour les pauvres, plutôt qu'universels

- Remise en cause de l'égalité au profit de « l'équité »
- Remise en cause des droits au profit de « devoirs » / « contrats »...
créant du non-recours
- Remise en cause de l'universalité au profit d'une (supposée)
concentration de moyens sur les groupes/lieux « en difficultés »...
mais séparatisme des riches permis par des moyens publics

En filigrane de ces jugements sur les administrations (...) apparaît une forme fondamentale du rapport aux institutions : celle de la conscience que l'on a des « droits » et de l'importance attachée au fait de pouvoir les faire valoir sans devoir « demander l'aumône ». Plusieurs travaux sur les bénéficiaires de l'action sociale montrent l'importance que recouvre la définition des prestations reçues, suivant qu'elle sont perçues comme liées à des droits sociaux, ou comme des aides stigmatisantes.

Y. Siblot, *Faire valoir ses droits au quotidien*, 2006



La chapelle du lycée privé sous contrat Sainte-Geneviève, à Versailles, vue depuis son terrain de rugby, 2013, photographie par Yooopi, CC BY-SA 4.0.

2. QUE TIRER DE L'HISTOIRE DES SERVICES PUBLICS POUR LUTTER ?

Conditions historiques et économiques
de développement des services publics

- Pas besoin d'avoir accumulé un tas d'or !

Cf. 1871, 1944 – en revanche il faut de la lutte...

2. QUE TIRER DE L'HISTOIRE DES SERVICES PUBLICS POUR LUTTER ?

À l'origine : des services publics (le plus souvent)

rendus par des entreprises, pour les entreprises (et l'État)

- Routes, canaux, poste, chemins de fer, télégraphe

« De 1851 à 1870, la France continua à faire des placements avantageux :
ports, chemins de fer et routes (...). »

Georges d'Avenel, économiste conservateur, 1888

- L'égalité *territoriale* (en métropole) devant les services publics (construite fin 19^e-début 20^e siècles) a répondu aux mêmes logiques (commerce et contrôle)
- Les entreprises (et les riches) aujourd'hui comptent toujours sur les services publics !

2. QUE TIRER DE L'HISTOIRE DES SERVICES PUBLICS POUR LUTTER ?

L'invention des services publics sociaux n'est pas allée de soi !

Vues d'aujourd'hui, les politiques éducatives de la fin du XIX^e siècle sont très inégalitaires. Mais à l'époque, les objectifs d'égalité qu'elles affichaient, et quelques mesures bien réelles prises dans ce sens, comme les bourses, suffisaient à scandaliser les conservateurs. Le vicomte Georges d'Avenel, un économiste, écrivait en 1888 :

« Au fond, et de quelque nom qu'on le décore, le système gouvernemental qui a enfanté l'instruction gratuite et obligatoire est le pur socialisme d'État. [...] Pour l'instruction secondaire et supérieure, qui n'est ni un droit ni un devoir, il semble que l'on eût dû simplement obéir à la loi économique de l'offre et de la demande. [...] Car, si l'instruction primaire est une utilité, l'instruction secondaire est un luxe [...]. De quel droit étendre [les bourses d'études secondaires, c'est-à-dire en lycée] aux filles, qui ne rempliront aucun emploi public, et n'en feront ni plus ni moins d'enfants à la République ? »

Les crédits sociaux atteignent au total près de 25 % du budget. (...) Les socialistes ont l'ambition de rompre avec la logique de la charité que les municipalités précédentes avaient toujours veillé à protéger, en ne se substituant pas aux initiatives privées. En cela, ils portent atteinte à la domination paternaliste. Que *Le Journal de Roubaix* [en 1900] accuse les cantines de « détruire l'esprit de famille déjà affaibli dans les ménages ouvriers » en témoigne.

Rémi LEFEBVRE, « Les socialistes, la question communale et l'institution municipale. Le cas de Roubaix à la fin du XIX^e siècle *Cahiers Jaurès*, 3-4, 2005, p. 67-90.

2. QUE TIRER DE L'HISTOIRE DES SERVICES PUBLICS POUR LUTTER ?

La III^e République (1870-1940), âge d'or des services publics ?

- l'égalité entre territoires (en métropole) : services dans chaque canton, tarifs kilométriques des trains
- pas d'égalité entre groupes sociaux !
ex. les « deux ordres d'enseignement »
- des innovations d'abord locales
cantines, piscines, régies pour l'eau, etc. :
le « socialisme municipal »



« La Piscine de Roubaix », 11 mars 2018,
par Chabe01, CC BY-SA 4.0

Retours réguliers du municipalisme et question de la gratuité

Beaucoup s'inscrivent en continuité avec celles de la période 1965-1969. Comme à ce moment-là, l'accent est mis sur les services publics et sur leur gratuité : transports, spectacles, prêts d'instruments de musique au conservatoire...

Le principe de gratuité, vivement attaqué par l'opposition comme il l'avait été en 1965-1969, est ainsi justifié [en 1977] : « Entrée libre, pourquoi ? L'animation d'une ville, les spectacles et les manifestations culturelles à Louviers doivent être conçus comme un indispensable service public et financés à ce titre par l'ensemble de la collectivité. En effet, le rôle d'une commune est de réaliser des équipements et de rendre des services pour TOUS : par exemple la voirie, l'éclairage public, les écoles, etc. Tous ces services rendus à tous les citoyens sont financés par l'ensemble de la collectivité.

Il en est de même pour la culture, les manifestations culturelles, les spectacles etc. qui ne doivent pas être réservés à quelques privilégiés ! L'animation d'une ville et sa vie culturelle doivent être considérées comme un service public. C'est un droit pour TOUS ! Signé : la municipalité. »

Hélène Hatzfeld, *La politique à la ville. Inventions citoyennes à Louviers (1965-1983)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2018 (peut être lu en ligne)

Remarquons le clivage des termes : en parlant non de gratuité mais d'« entrée libre » « financée par l'ensemble de la collectivité », la municipalité déplace le débat de la logique comptable (une somme à payer individuellement en plus des impôts) à la logique du droit et de la justice sociale : les services municipaux sont destinés à tous les citoyens ; les impôts, qui financent la gratuité des services, sont un outil de redistribution au bénéfice de ceux qui n'en paient pas. Mais si cet aspect a fortement marqué les contemporains, c'est d'abord l'affichage des priorités qui étonne aujourd'hui. Ces services qui sont présentés dans le numéro zéro du journal municipal *La Commune* en juin 1977 et reviennent de façon récurrente dans les documents, tant de la municipalité que du Comité d'action de gauche, sont : l'information, les ateliers d'expression libre pour les enfants, les écoles ouvertes, ainsi qu'un ensemble de services destinés aux familles et plus particulièrement aux femmes (garde d'enfants, contraception...). À ces quatre priorités, s'ajoute l'urbanisme, qui occupe une place considérable dans le travail municipal.

3. DES ANGLES POUR LUTTER

Contre leurs mots, et leurs comptabilités

- ex : ce qui est archaïque, c'est le recrutement par les chefs, pas le statut de la fonction publique ; le nettoyage externalisé coûte plus cher, etc.

Revendiquer l'universalité

- des lieux communs et visibles pour les services publics (y compris pour regagner le consentement de quelques riches !)
- aller jusqu'à la gratuité sans condition ? (cf. transports à Dunkerque)

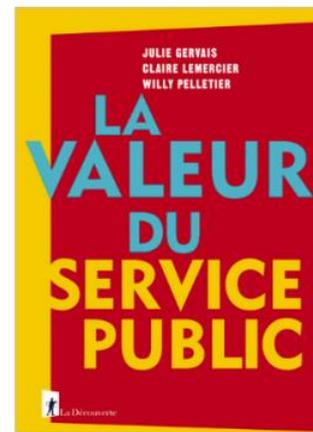
Revendiquer la propriété publique

- un exemple : le Conservatoire du littoral

Assumer l'éternel débat sur le municipalisme

- inventer localement, égaliser nationalement dès que possible ?

POUR EN SAVOIR PLUS



Vidéos, podcasts, articles autour de notre premier livre :
<https://lemercier.ouvaton.org/category/la-valeur-du-service-public/>

Les rapports du collectif Nos Services Publics :
<https://nosservicespublics.fr/>

Clara Deville, « Politique de l'absurde. Le numérique et l'accès aux droits sociaux », *La vie des idées*, 2 mai 2023, <https://booksandideas.net/Politique-de-l-absurde> et une vidéo d'une discussion autour de son livre *L'État social à distance. Dématérialisation et accès aux droits des classes populaires rurales*, éditions du Croquant, 2023.

<https://video.cnnumerique.fr/w/2e422866-6b38-4cc9-bf74-8bb33061d20a>

Ygal Fijalkow et Christophe Jalaudin, « Les habitants du rural et leurs services publics : pratiques et opinions d'usagers », *Sciences de la société*, 86, 2012, <https://journals.openedition.org/sds/1712>

Yasmine Siblot, « « Adapter » les services publics aux habitants des « quartiers difficiles ». Diagnostics misérabilistes et réformes libérales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, 2005, <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2005-4-page-70.htm>

POUR EN SAVOIR PLUS

Henri Briche et Maxime Huré, « Dunkerque, nouveau « laboratoire » de la gratuité des transports », *Métropolitiques*, 2017,

<http://www.metropolitiques.eu/Dunkerque-nouveau-laboratoire-de.html>

François-Xavier Devetter et Julie Valentin, « Externaliser les services d'entretien des collèges : une économie pour les finances publiques ? », *Revue française d'administration publique*, 172, 2019, [https://www.cairn.info/revue-francaise-d-](https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2019-4-page-1059.htm)

[administration-publique-2019-4-page-1059.htm](https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2019-4-page-1059.htm)

Hélène Hatzfeld, *La politique à la ville. Inventions citoyennes à Louviers (1965-1983)*, PUR, 2018, entièrement disponible en ligne :

<https://books.openedition.org/pur/171146>

Rémi Lefebvre, « Quelles leçons historiques et politiques tirer du municipalisme ouvrier ? », *Mouvements*, 101, 2020, <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2020-1-page-106.htm>